

Solatrag sort de sept mois de redressement judiciaire

Par Marie Corbel | 14/10/2016, 15:27 | 560 mots



(Crédits : Solatrag) La société agathoise spécialisée dans les travaux publics avait été placée en redressement judiciaire le 9 mars 2016 par le tribunal de commerce de Béziers. Elle en sort sept mois plus tard avec un plan de redressement adopté le 12 octobre.

« Par jugement du 12 octobre 2016, la tribunal de commerce [de Béziers] a adopté le plan de redressement présenté par les dirigeants de l'entreprise avec l'appui de Me Jean-François Blanc, son administrateur judiciaire, et le concours de Me Michel Galy, représentant les créanciers, indique la société Solatrag.

La période de redressement judiciaire dans laquelle avait été placée l'entreprise de BTP basée à Agde (34), le 9 mars 2016, aura donc duré sept mois. Un coup dur étroitement associé au ralentissement du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Face à la baisse de la commande publique, le volume d'activité de Solatrag est passé de 33 M€ en 2013 à 17,7 M€ prévu en 2016. « Notre rythme d'activité a diminué de plus de 40 % en deux ans », expliquait Éric Faviez, le dirigeant de l'entreprise, en mars dernier.

Une sortie record de la procédure

« C'est une sortie rapide du redressement judiciaire, confie Éric Faviez. Un tel délai est du jamais vu en Languedoc-Roussillon, m'a-t-on dit. Il faut savoir que

quand nous sommes arrivés au tribunal en mars, le juge m'a dit qu'il faudrait au minimum une année pour y voir clair et qu'il fallait que je me prépare à céder l'entreprise. »

Le pronostic n'aura pas été confirmé. La sortie de crise s'est faite au travers d'« *un réalignement du chiffre d'affaire avec les marchés potentiels* ». Ceci a occasionné « *un travail de restructuration* » qui a fait passé les effectifs de plus de 200 à 125 salariés entre 2013 et 2016. Les efforts consentis par les équipes salariales pour réduire les charges ont également permis de « *diminuer d'un million d'euros les frais généraux* », ajoute Éric Faviez.

La confiance, un facteur clef

Le rebond de l'entreprise tient également à l'attitude des clients et des fournisseurs de Solatrag, ainsi que l'appui apporté par Michel Galy, le représentant des créanciers, et Jean-François Blanc, l'administrateur, précise Éric Faviez qui se dit « *très reconnaissant* » envers ces différents protagonistes.

« C'est parce que tout le monde a joué le jeu et nous a fait confiance que nous avons pu sortir de cette situation en sept mois, explique-t-il.

La restructuration de l'entreprise sera totalement achevée d'ici à la fin d'année. L'ambition d'une « *croissance démesurée est écartée* » afin de se concentrer sur le développement d'un marché local qui a démontré toute sa robustesse au cours de ces derniers mois. En termes d'objectif chiffré, l'entreprise mise désormais sur un CA entre 17 et 20 M€.

Des marchés régionaux

Dans la lignée de cette politique de proximité, la société Solatrag est aujourd'hui présente sur le chantier de l'entrée du Cap d'Adge (un marché de 6 M€), sur celui de la cité Millon à Béziers (marché de 3 M€) et sur le programme immobilier Koh I Noor à Montpellier (marché de 1,5 M€).

Présente sur deux métiers du BTP, l'activité de Solatrag se décline dans le domaine des réseaux humides et canalisations (eau potable, eaux usées, etc.) ainsi que dans celui de la fabrication et la pose d'ouvrages de menuiserie-métallerie.

Fondée en 1923, l'entreprise Solatrag est, depuis 1987, détenue majoritairement par ses salariés. Sur un rythme décennal, les salariés se succèdent à la tête de la société et c'est en 2011 qu'Éric Faviez en a pris la tête.